



Le Pôle Enfance se situe au coeur de ville, près de la Mairie. Il comprend le centre de loisirs maternels et primaires.

## Mode de fonctionnement

Les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation à l'aller et au retour des écoles par bus (ou à pied selon les écoles).

Dans une ambiance conviviale et dès 7h30, un petit déjeuner est proposé et, le soir un goûter est organisé.

Pendant ce temps, l'équipe d'animation propose aux enfants des activités tout en organisant un espace de détente.

Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés qui leur proposent de nombreuses activités et projets.

De plus, le Pôle Enfance a pour objectif de travailler sur la citoyenneté, l'autonomie et l'épanouissement de l'enfant.

Il organise des sorties pédagogiques et des grands jeux.

## Modalités d'inscription

Après le calcul du quotient familial et l'inscription établis en Mairie au service Enfance, l'enfant peut venir au Pôle Enfance.

Il vous sera demandé les vaccinations de l'enfant, une attestation d'assurance nominative ainsi que les numéros de téléphone des différentes personnes à prévenir en cas d'urgence.

## Repères :

### Horaires d'accueil :

- Période scolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi avant et après l'école de 6h30 à 8h et de 16h à 19h

- Mercredis et vacances scolaires

Les mercredis, de 11h45 à 19h ou de 13h30 à 19h ; les vacances scolaires, en demi-journée le matin ou après-midi avec ou sans repas ou journée complète.